

COURSE D'ORIENTATION – FFCO

COUREUR – inscriptions

DECHARGE A ACCEPTER

Vous certifiez à **l'organisateur de l'événement** auquel vous vous inscrivez ou vous inscrivez des licenciés de votre club que vous vous engagez à respecter et à faire respecter tous les règlements fédéraux ainsi que le règlement de l'épreuve.

En procédant à cette inscription, vous déclarez être majeur.

Dans le cas où vous inscrivez une personne mineur, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription.

Dans le cas où vous inscrivez une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez également que cette tierce personne a pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, en cas d'annulation d'une épreuve sportive ou dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quelle que soit les raisons de l'annulation.

La participation aux compétitions organisées ou agréées par la Fédération Française de Course d'Orientation est subordonnée :

- à la présentation d'une licence compétition annuelle FFCO ou pour les non-licenciés FFCO auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la Course d'Orientation en compétition ou de sa copie certifiée conforme, qui doit dater de moins d'un an (loi n° 99-223 du 23.03.99 art. 6). Il est impératif de présenter ce justificatif lors du retrait de votre dossier ou dossard. En cas de non-présentation de ce justificatif, le concurrent ne pourra prétendre à la participation à l'épreuve ni à un quelconque remboursement des frais engagés.
- à la possession d'une licence annuelle UNSS

La participation à une épreuve sportive non compétitive de type « loisir - randonnée », qui ne donne pas lieu à un classement, ne nécessite pas la présentation d'une licence annuelle FFCO ou d'un certificat médical.

Mais la participation des non-licenciés à une manifestation de type loisir-randonnée organisée par un organisme de la Fédération Française de Course d'Orientation est subordonnée à la délivrance d'un titre de participation (pass'orientation)

Les informations descriptives des événements édités sur **le site de l'organisateur** sont renseignées par les organisateurs des événements.

La responsabilité de **l'administrateur** ne pourra en aucun cas être engagée en cas de contestation ou litige sur les dites informations qui n'engagent que l'organisateur.

Les informations personnelles collectées par **l'administrateur** seront transmises exclusivement à l'organisateur de la course à laquelle vous vous inscrivez.

L'administrateur déclare avoir suivi la procédure nécessaire auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) pour la gestion des dites informations.

L'administrateur s'engage à effacer définitivement toute information personnelle vous concernant sur simple demande de votre part par courrier électronique.

Les blessures, accidents, voire décès, des inscrits lors de leur participation aux épreuves ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité.

La responsabilité **de l'administrateur** ne pourrait être engagée d'aucune manière que ce soit.

CNIL

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de licence

Droit à l'Image

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

- ☐ J'accepte la décharge
☐ Je n'accepte pas la décharge